



Splendide appartement neuf avec terrasse et jardin

Situé dans la résidence "Oréades", au rez-de-chaussée d'un immeuble labellisé Minergie, ce magnifique appartement moderne jouit d'agréables volumes et d'une formidable luminosité grâce à de larges baies vitrées. Il dispose d'une spacieuse terrasse de 31.50m² et d'un jardin avec une belle vue dégagée sur les montagnes.

 Route de Chailly 122
1814 La Tour-de-Peilz
Vaud

CHF 850'000.-

TYPE DE BIEN

Appartement en PPE

SURFACE DE VENTE

65 m²

NOMBRE DE PIÈCES

2.5

ANNÉE DE CONSTRUCTION

2023

PLACES DE PARC

Intérieur: 1
Extérieur: 0

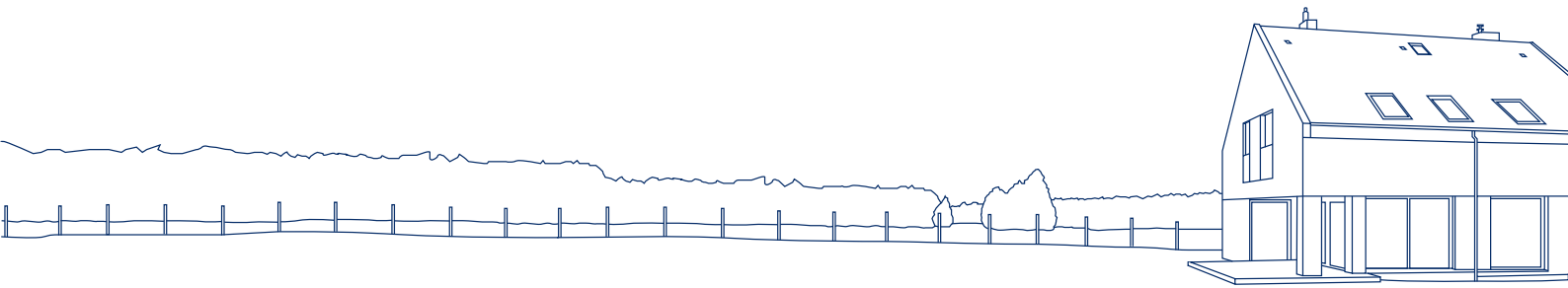
TYPE DE CHAUFFAGE

Par le sol

SYSTÈME DE CHAUFFAGE

A distance





À propos de ce bien

Les aménagements extérieurs apportent sérénité et convivialité pour le plus grand bonheur de tous. Jardins potagers, aire de jeux, espaces de rencontres, chemins piétons et stationnements pour vélos expriment cette volonté d'environnement paisible où la mobilité douce y est favorisée

Les espaces sont répartis comme suit:

- Hall d'entrée avec armoires murales
- Salon / salle à manger avec accès à la terrasse et au jardin
- Cuisine ouverte entièrement équipée
- Chambre à coucher

L'appartement dispose d'une cave.

Une place de parc intérieure complète ce bien en sus au prix de CHF 35'000.-.

Bon à savoir:

- Cet appartement est actuellement loué.

Consultez la visite virtuelle de cet appartement: <https://my.matterport.com/show/?m=uzjhXhjGtwX>

Acheter un bien mis en vente par kiiz

Ce bien est mis en vente par kiiz, agence immobilière au forfait. Ce fait n'est pas anodin. Il a un impact direct pour vous, acheteur potentiel. Pourquoi? Parce que vous allez payer moins cher que si ce bien était vendu par un courtier traditionnel. Explications.

Quand un courtier traditionnel fixe le prix de vente d'un bien, il pratique de la manière suivante: 1) il estime la valeur du bien, puis 2) il ajoute à ce prix sa commission. Comme celle-ci est proportionnelle (3% à 5%) à la valeur du bien, elle se monte vite à plusieurs dizaines de milliers de francs. Or, qui paie cette commission?

Légalement, c'est le propriétaire. C'est bien lui qui va régler la facture finale du courtier. Mais dans les faits, personne n'est dupe: c'est l'acheteur qui va payer plus (trop) cher pour que le propriétaire puisse s'acquitter de l'énorme commission qu'il doit à son courtier.

Tout cela disparaît avec le modèle au forfait. Fini les surcoûts liés à la présence d'un courtier traditionnel. Propriétaires et acheteurs, tout le monde y gagne.



kiiz

Plan 1

